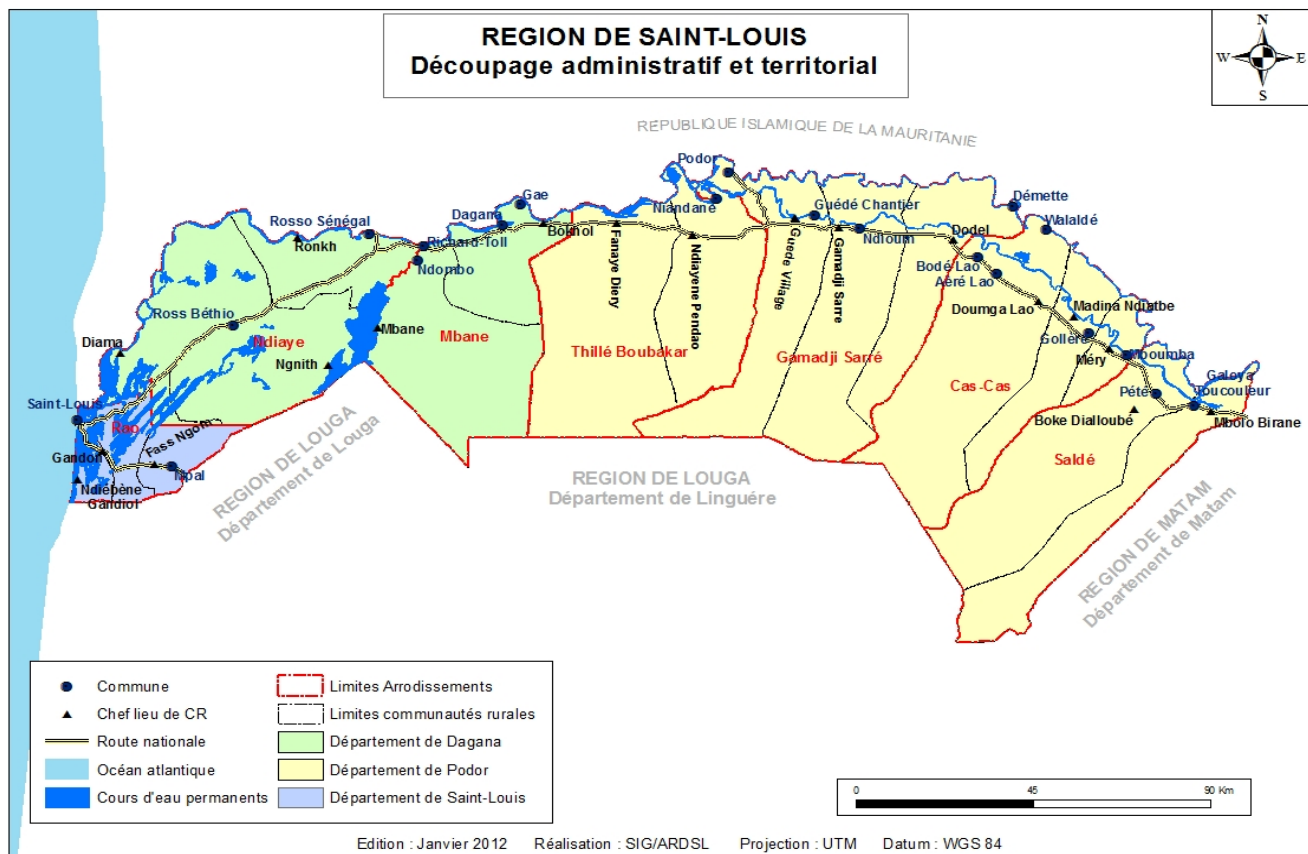


**ANSD**  
Agence Nationale de  
la Statistique et de la Démographie

REPUBLIQUE DU SENEGAL  
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN  
AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE  
ET DE LA DEMOGRAPHIE

**Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Saint-Louis**



**SITUATION ECONOMIQUE ET  
SOCIALE REGIONALE  
2014**

Août 2015

## COMITE DE DIRECTION

Directeur Général	Aboubacar Sédikh BEYE
Directeur Général Adjoint	Babacar NDIR
Conseiller à l'Action Régionale	Mamadou DIENG

## COMITE DE REDACTION

Chef du Service Régional	Abou BA
Adjoint Chef du Service Régional	Moustapha MBENGUE
Technicienne	Adjji Maimouna FALL

## COMITE DE LECTURE

Seckène SENE	Direction Générale
Abdoulaye Mamadou TALL	Direction Générale
Mamadou DIENG	Direction Générale
MOMATH CISSE	CGP
Alpha WADE	CPCCI
Saliou MBENGUE	CPCCI
El Hadji Malick GUEYE	DMIS
Mamadou BAH	DMIS
Alain François DIATTA	DMIS
Aida Fall Tall	DSDS
Amadou Fall DIOUF	DSDS
Ndèye Binta DIEME	DSDS
Jean Rodrigue MALOU	DSDS
Adjibou Oppa BARRY	OPCV
Mamadou AMOUZOU	OPCV
Abdoulaye Tall	OPCV
DIALLO Ramlatou	DSECN

### AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rocade Fann – Bel-air – Cerf-volant – Dakar Sénégal. B.P. 116 Dakar R.P. 0 Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 0 Fax (221) 33 824 36 15

Site web : [www.ansd.sn](http://www.ansd.sn) ; Email: [statsenegal@ansd.sn](mailto:statsenegal@ansd.sn)

**Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers**

**Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Saint-Louis**

**Adresse : Quartier SUD, ex locaux de l'OMVS**

**Tél : (221) 33 961 14 09**

**B.P. : 46**

## Chapitre XI : PECHE

### INTRODUCTION

Au Sénégal, le secteur des pêches, en tant que composante essentielle du développement rural, apparaît comme stratégique pour arriver à une croissance soutenue de l'économie nationale en contribuant notamment à la réduction du déficit de la balance des paiements et du chômage. La région de Saint-Louis, est une des régions du Sénégal dont la pêche constitue le secteur d'activité pour la majorité de la population. Au plan économique et social, le secteur de la pêche joue un rôle important dans l'économie du Sénégal. Il est une activité génératrice de revenus et occupe une place prépondérante dans la politique de créations d'emplois particulièrement le secteur artisanal. La pêche contribue à l'alimentation des populations côtières et génère une richesse pour les ménages et les administrations publiques. Elle est une composante essentielle de la politique de l'État en matière de sécurité alimentaire et forme un secteur stratégique pour préconiser un développement durable. Cependant, la région de Saint-Louis renferme d'énormes potentialités favorisant l'émergence du secteur de la pêche qui participe à son développement économique et social. En effet, avec la proximité de l'océan atlantique, du fleuve Sénégal et de ses défluent et le lac de Guiers, la région de Saint-Louis cumule la pratique de la pêche maritime, de la pêche continentale et de l'aquaculture. Filière naguère dynamique et porteuse, la pêche connaît une évolution mitigée depuis 2006.

### XI.1. LA PECHE ARTISANALE

#### XI.1.1. Les sites et l'armement de pêche

Avec un parc de 31 300 pêcheurs par rapport en 2013, les Saint-louisiens sont réputés de grands migrants. Certains se déplacent à l'intérieur du pays vers les zones de Potou, Lompoul, Kayar, Mboro, Yoff, Hann, Mbour, Joal, Ziquinchor, Elinkine, Faffountine. D'autres s'installent en Mauritanie pendant une bonne durée de l'année

avant de revenir à Guet-Ndar. Il existe aussi une catégorie de pêcheurs qui font des va-et-vient entre Saint-Louis et la Mauritanie.

**Tableau 11.38 : Evolution des sites, des pêcheurs et de l'armement selon le type de pêche, par circonscription administrative**

Circonscriptions administratives	Année	Nombre de pêcheurs	Nombre de pirogues
Département de Dagana	2014	7500	950
Département de Podor	2014	1350	450
Département de Saint-Louis	2014	22 450	3910
TOTAL	2013	8 146	1565
	2014	31300	5310
	Variation %	284	239

Source : SRPM

Tandis que le nombre de pirogues aussi a augmenté en passant de 1 565 à 5 310 donc une forte augmentation.

### **XI.1.2. La production**

Pratiquée dans une zone pourtant réputée poissonneuse, la pêche maritime se caractérise toujours par une production en dents de scies. Les mises à terre enregistrées ces dernières années sont de l'ordre de 59,61 tonnes en 2009, 38623 tonnes en 2010, puis sont passées à 59, 12 tonnes en 2011, 79922 tonnes en 2012 pour chuter encore à 71511 tonnes en 2013 et 57775 tonnes en 2014, soit une baisse de 13 736 tonnes pour l'année 2014. Cette baisse est consécutive aux conditions météorologiques défavorables fréquentes entraînant ainsi une réduction notoire du nombre de sorties en mer, donc de l'effort de pêche. Il s'y ajoute que le choix opéré par les pêcheurs en ciblant les espèces pélagiques à plus forte valeur commerciale (chinchards, maquereaux, thons, sompattes...) a entraîné la baisse des quantités de sardinelles débarquées (principales espèces capturées), d'où la diminution de la prise par unité d'effort (PUE).

Les valeurs commerciales pour 2012 et 2013 et 2014 sont estimées respectivement à 7 385 840 050 FCFA, 10 107 054 300 FCFA et à 11 024 416 750 FCFA.

Contrairement à la baisse des mises à terre, on constate une hausse de 917 362 450 FCFA de la valeur des mises à terre. Sachant que la production est une fonction inverse du prix, la diminution de la quantité de sardinelles entraîne la hausse et de leur prix de vente (le demande étant supérieure à l'offre) et la qualité des espèces débarquées (diversification des espèces débarquées et apparition d'une nouvelle espèce combinée à la ceinture (Tallar en woloff) vendues à des prix très intéressants, qui ont ainsi contribué à l'augmentation de la valeur commerciale estimée des mises à terre en 2014.

La pêche pratiquée dans le département de Dagana est de type continental. Elle est principalement pratiquée dans le Lac de Guiers, la Taouey, mais aussi sur le Fleuve Sénégal et dans les canaux d'irrigation de la Compagnie Sucrière Sénégalaise (CSS) et des rizières. La communauté de pêcheurs estimée à plus de 7 500 acteurs est composée essentiellement de nationaux (Walo-walo et Thioubalo) et d'internationaux (Maliens) résidants dans les localités riveraines des différents plans d'eau du département. Dans ce département les mises à terre ont diminué en passant de 5 842 500 à 4 361 200 soit un taux de 25%, de même que les valeurs ont baissé de 10%. Les statistiques pour l'année 2014 ont chuté d'une manière générale à cause de la mauvaise pluviométrie. La population se ravitaillait en poissons de mer (Sardinelles) à partir de Saint-Louis et de la Mauritanie via Rosso Sénégal. L'installation des Brigades Fluviales de la Gendarmerie ont permis d'enregistrer 119 permis de pêche artisanale. Le département de Dagana participe à l'approvisionnement de Podor, de la région de Matam et de la république du Mali, en poissons d'eau douce.

**Tableau 11.39 : Evolution de la production de la pêche artisanale selon le type de pêche, par circonscription administrative**

Circonscriptions administratives	Année	Quantités de poisson (kg)	Valeurs (F CFA)
Département de Dagana	2013	5842500	712500000
	2014	4361200	640756550
	Variation %	-25	-10
Département de Podor	2013	302837	204725150
	2014	355287	159153500
	Variation %	17	-22
Département de Saint-Louis	2013	71511250	10107054300
	2014	57775000	11024416750
	Variation %	-19	9
TOTAL	2013	77656587	11024279450
	2014	62491487	11824326800
	Variation %	-20	7

Source : SRPM

Durant l'année 2014, 355 287 kg de poissons frais d'eau douce (dont 122 672 kg destinés à l'autoconsommation) ont été enregistrés dans le département contre 302 837 kg en 2013, soit une légère augmentation en volume de 19 137 kg dont un taux de 17%. Par contre la valeur commerciale des mises à terre pour l'année 2014 a connu une baisse passant de 204 725 150 FCFA à 159 153 500 FCFA soit un taux de 22%.

### XI.1.3. La ventilation de la production

Les activités de mareyage, de transformation des produits halieutiques et du transport fluvial au niveau de Rosso sont également importantes.

Tableau 11.40 : Ventilation de la production artisanale selon la destination et l'année, par circonscription administrative

Destinations	Département de Dagana			Département de Podor			Département de Saint-Louis			Région		
	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %
Consommation locale (kg)	1347900	946700	-30	103135	122672	19	2792050	2176050	-22	4243085	3245422	-24
Mareyage (kg)	3515050	2902500	-17	199702	232615	16	49292600	46750100	-5	53007352	49885215	-6
Transformation (kg)	979550	512000	-48	0	0		19236950	10848650	-44	20216500	11360650	-44
Apports extérieur (kg)	779500	1328336	70	1162910	1171273	1	6202200	2927050	-53	8144610	5426659	-33
Total	6622000	5689536	-14	1465747	1526560	4	77523800	62701850	-19	85611547	69917946	-18

Source : SRPM

En 2014 le mareyage a donné 46 750 100 kg de produit halieutiques. Comparé en 2013, une baisse de 2 542 500 kg est notée soit un taux de croissance de -5,16 % dans le département de Saint-Louis. Une augmentation de 16% pour Podor et une diminution des produits de 17 % pour Dagana

La consommation locale des produits halieutiques en 2014 tourne au tour de 2 176 050 kg dans le département de Saint-Louis. Celle-ci a connu une baisse de 616 000 kg soit 22 % en passant de 2 792 050 en 2013 à 2 176 050 kg en 2014. Cette consommation est de 946 700 kg en 2014 contre 1 347 900 en 2013 dont une

diminution de 30 % pour le département de Dagana et enfin dans le département de Podor, 122 672 kg en 2014 contre 103 135 en 2013 d'où une augmentation de 19 %.

En 2014, dans la région de Saint-Louis, nous notons 19 stations de carburants piroguières. Le volume de carburant consommé en litre est à l'ordre de 8 360 143 correspondants à 5 598 945 169 cfa. Cette consommation a connu une hausse remarquable passant de 5 847 322 litres en 2013 à 8 360 143 litre en 2014 soit une hausse de 2 512 821 litre. Cela peut être expliqué soit par une hausse des pirogues ou par une augmentation de l'activité.

#### **XI.1.4. La transformation des produits de la pêche artisanale**

La transformation artisanale des produits est un sous-secteur de la pêche et occupe une place prépondérante dans la valorisation optimale des ressources halieutiques. Elle est particulièrement pratiquée par les femmes qui en font leurs activités génératrices de revenus. La transformation se fait dans des sites tels que Guet-Ndar et Goxu Mbacc, quartiers réputés des pêcheurs. En 2013 et 2014 la quantité réservée à la transformation est de 19 236 950 et 10 848 650 respectivement. Mais d'après les statistiques, la production moyenne des produits transformés a passé de 6 412 100 kg en 2013 à 2 948 750 kg soit une baisse de 3 463 350 kg due à la cherté du prix de vente des sardinelles avec la concurrence du mareyage en frais pour approvisionner le marché intérieur et certains pays limitrophes comme le Mali, la Guinée et la Gambie.

### **XI.2. LA PECHE INDUSTRIELLE**

#### **XI.2.1. La production**

Les apports extérieurs (poisson frais de mer), essentiellement constitués de sardinelles, sont estimés à 1 171 273 kg contre 1 162 910 kg en 2013, soit une légère hausse de 8 363 kg qui s'explique par l'octroi de licences de pêche aux pêcheurs Saint-Louisiens par la République Islamique de Mauritanie ; mais aussi à

cause de l'approvisionnement en partie de nos marchés en poissons à partir de nos frontières avec la Mauritanie.

Les salés séchés et poissons fumés dans la région qui viennent le plus souvent de la commune Saint-Louis et Richard Toll et sont estimés à 268 480 Kg contre 111 310kg en 2013, soit une légère hausse 157 170 Kg.

La transformation locale ne concerne qu'une très faible quantité de poissons. Elle est destinée à la consommation personnelle ou locale.

Les mises à terre ainsi que les apports extérieurs restent insuffisants par rapport aux besoins en protéines d'origine animale de la population.

Suite à l'éloignement et aux difficultés d'accès de certaines localités (île Amorphil et vers la frontière du département de Linguère), on note une absence totale des fruits de mer (crevettes, langoustes...)

Globalement le département de Podor a enregistré cette année 1 171 273 kg de produits halieutiques (frais + transformés) contre 1 162 910 Kg en 2013, soit une légère hausse 8 363 kg qui s'explique par l'apport des micros mareyeurs qui sont approvisionnés par les mareyeurs Mauritanien en sardinelles à partir de la rive droite du Fleuve Sénégal.

## **XI.3. L'AQUACULTURE**

### **XI.3.1. Les infrastructures et producteurs ou promoteurs aquacoles**

L'aquaculture est un secteur stratégique elle constitue l'un des piliers de la SCA. L'Etat a mis en place une agence pour la promotion de l'aquaculture avec l'installation de deux fermes aquacoles installés dans la région et plus précisément à Richard-toll et Fanaye. Elle est une activité récente et peu développée avec une production. L'antenne dispose de trois stations de production d'alevins :

- La station piscicole de Thiabax ; 10 étangs et 24 bassins en bétons fonctionnels
- L'ancienne station de recherche de Richard-Toll; 8 étangs et 8 bassins fonctionnels
- La nouvelle écloserie ; 13 bassins en bétons, 10 bacs en fibre de verre et un circuit d'incubation d'œufs de Tilapia.



## **XI.4. DIAGNOSTIC DU SECTEUR**

### **XI.4.1. Atouts et potentialités**

Les potentialités liées à la pêche et à l'aquaculture dans la région sont énormes, nous pouvons citer :

- La diversité de la ressource (poissons et crustacés) ;
- La densité du réseau hydrographique ;
- L'existence des services de pêche et de l'Agence Nationale de l'Aquaculture ;
- Prise de conscience réelle de pêcheurs pour une exploitation rationnelle et une gestion durable de la ressource et pour restaurer le patrimoine halieutique dégradé ;
- L'existence de sites favorables à l'aquaculture notamment la pisciculture, la crevetticulture, l'ostréiculture et la rizi - pisciculture).

### **XI.4.2. Contraintes**

#### **1. en matière de pêche artisanale**

Il faut noter que la région de Saint-Louis souffre d'une insuffisance notoire en matière d'infrastructures. A Saint-Louis, seules trois usines de transformations des produits halieutiques sont enregistrées et les conditions de débarquement et du mareyage se font dans des conditions très difficiles à cause de l'absence de quai bien aménagé pouvant contenir l'ensemble des activités. Au niveau des autres zones de pêches (Gandiole, Dagana, Podor), nous avons un manque d'infrastructures (quais et sites de transformation aménagés, complexes frigorifiques). Les rares cas existants sont non fonctionnels ou à l'état de projet.

La pêche continentale souffre d'une réglementation obsolète, inadaptée au contexte actuel des pêches et de la prolifération des plantes envahissantes et de techniques de pêche prohibées.

Il faut également noter une insuffisance de crédits de financement aux activités de la pêche et surtout un système de crédit adapté aux réalités de la pêche.

## **2. matière d'aquaculture**

Des contraintes liées

- à la disponibilité en eau entraînant des coûts d'investissement et de gestion assez élevés pour le système d'aquaculture en étang ;
- Au plan environnemental, les eaux du fleuve Sénégal sont sujettes à une forte turbidité d'origine terrigène durant au moins les trois mois de la saison des pluies (Juillet – octobre).
- la disponibilité limitée d'espaces aménageables pour l'aquaculture en étangs par exemple dans la région de la vallée du Fleuve Sénégal du fait du problème foncier dû aux grands aménagements hydro agricoles et à la concentration de la population dans ces zones.
- la disponibilité limitée et l'accès difficile aux semences de bonne qualité et en quantité suffisante, conséquence des méthodes rudimentaires et inefficaces d'alevinage.
- disponibilité limitée et / ou accès difficile aux aliments équilibrés pour poissons, résultant surtout de l'insuffisance des usines locales de fabrication d'aliments pour poissons, lui-même découlant du manque d'appréciation de la demande des aliments pour poissons ;
- la disponibilité limitée et / ou l'accès difficile aux capitaux d'investissements et de gestion des fermes aquacoles qui résultent notamment du niveau très bas d'épargne des aquaculteurs potentiels, manque de confiance des institutions financières locales .
- La contrainte de toute aquaculture est le manque d'intrants de qualité.

### **XI.4.3. Perspectives**

#### **1. en matière de pêche artisanale**

- Renforcer la coopération bilatérale entre le Sénégal et la Mauritanie ;
- Encourager l'installation d'usines de traitement des produits halieutiques pour l'accumulation de valeur ajoutée, la création d'emploi, l'amélioration des revenus des pêcheurs, la réduction de la pauvreté ;

- Aménager des sites de transformation, quais de pêche pour l'amélioration des conditions de travail des acteurs de la pêche et celle de la qualité des produits ;
- Promouvoir l'installation de complexes frigorifiques ou de petites unités frigorifiques pour l'amélioration de la qualité, la conservation des produits de la pêche et la réduction des pertes post-captures ;
- Former et sensibiliser les acteurs sur les enjeux de la pêche, la gestion durable et les mauvaises pratiques de pêche.
- Réformer et mettre à jour les textes réglementaires pour la pêche continentale ;
- Mettre en place un système de crédit adapté à la pêche.

## **2. en matière d'aquaculture**

- Fabrication d'aliment en quantité suffisante
- Production poisson de taille marchande
- Créer d'avantages des fermes aquacoles